

mais à l'exception de quelques bons sujets, inférieurs. Ces animaux sont pour la plupart tenus trop maigres et ne doivent donner, par conséquent, qu'un produit insignifiant à ce qu'ils donneraient s'ils étaient mieux herbagés.

Especes Porcins

Dans l'exposition de ces animaux, les cultivateurs ont montré une apathie répréhensible. Le tout était représenté par un petit nombre de cochons médiocres quant aux formes et à la qualité. Il n'y avait qu'un mâle qui avait assez de corps pour faire espérer quelque chose de bon avec un bon croisement.

Les Produits.

Dans ce département les échantillons les plus remarquables étaient ceux des graines de lin, de betteraves et de carottes des champs. Il y avait trop peu de concurrents pour les grains francs ; et la raison en est que l'exposition était trop à bonne heure dans la saison, les habitants étaient encore à engranger leurs récoltes.

Remarques.

Somme toute, il s'en faut que le comté de Berthier ait montré sa richesse et quoique l'exposition agricole de 1862 fut bien supérieure à celle de 1861, nous ne doutons nullement qu'elle ne soit mise dans l'oubli par celle de 1863, si les cultivateurs veulent un peu secouer leur indifférence et montrer au concours prochain leurs produits tant en animaux qu'autres.

Le comté de Berthier est riche et sa population est aussi intelligente que celle d'aucun autre comté dans le pays, il ne leur faut qu'un peu d'attention et de bonne volonté dans ses expositions agricoles pour faire voir sa force en agriculture et se mettre au pair avec les meilleurs voisins.

Département des Dames.

Cette partie du Programme était la mieux représentée. La concurrence pour le bourre était des plus chaudes et nous avons vu avec plaisir que l'on avait fait attention à la manière de le battre et égouter parfaitement, aussi grande a été l'embarras des juges pour décerner les prix. La toile et autres ouvrages en lin étaient ce qu'il y avait de mieux pour la durée et suffisamment fins de tissu pour l'usage ordinaire.

Les étoffes de laine étaient remarquables tant en qualité que pour les patrons. Plusieurs châles furent admirés de bonnes couvertes fortes et mollettes furent exhibées, et avant de décerner les prix les juges ont été obligés d'y regarder à plusieurs reprises avant de se prononcer. La laine sur coton et les chapeaux de paille et foin étaient en nombre et témoignent de l'industrie et de l'adresse des exposants.

Prix Extra.

Les directeurs de la société d'agriculture du comté de Berthier dans le but d'encourager les beaux arts et les exposants d'articles qui ne peuvent entrer dans un programme strictement agricole, avaient mis une somme d'argent pour être employée à la discrétion des juges du concours à primer les exposants méritant. De ces prix les Dames ont réclamés leur grande part.

Des dessins au crayon et des peintures, des broderies en laine et fil et plusieurs autres ouvrages d'agrément faits par des Dames et Demoiselles du comté ont montré les fruits de nos

maisons d'éducation tant privées que publiques. Des ouvrages joignant l'agréable à l'utile ont été montrés sous formes de couvertures de lits, couvertures de tables, de tapis, de tricots de tous genres, le tout faisant grand honneur aux exposants.

Le seul regret des juges en accordant ses prix fut de n'avoir pas en main assez pour récompenser selon le mérite, mais il aurait fallu une somme bien ronde pour bien payer au-delà de cinquante p^{er} extra.

Les prix remportés par les hommes, dans cette section, étaient principalement pour mécanisme et ustensils, sinon nouveaux, du moins pour avoir eu le bon esprit de les mettre sous les yeux de ceux auxquels ils seraient très-utiles. Il est évident que ces prix *extra* ainsi accordés auront pour effet de faire ressortir devant le public une foule d'objets très-commodés et pour ainsi dire indispensables lorsqu'on en aura fait usage. UN QUI A EXAMINÉ.

EXPOSITION DU COMTE DE BAGOT.

Nous avons eu le plaisir d'assister mercredi à l'exposition agricole du comté de Bagot et nous avons été réellement heureux de pouvoir constater le succès complet et éclatant qu'a remporté l'agriculture dans cette exposition. Le comté de Bagot a su se maintenir à la hauteur de sa position et conserver intacte la vieille réputation qu'il s'était acquise. Il est beau de voir nos cultivateurs s'encourager aussi noblement à progresser et exhiber devant le public tant d'habileté, d'énergie et d'activité.

L'exposition du comté de Bagot s'est faite comme d'ordinaire au village de Ste. Rosalie, à quelques arpents de l'Eglise, sur la terre de M. François Lemonde. Tout s'est passé avec un ordre et un ensemble admirables, grâce à la bonne administration à laquelle tout était soumis. Il y avait ce jour-là à Ste. Rosalie une grande foule venue des paroisses voisines ; cette affluence de monde est une preuve manifeste qu'on a compris en Canada, du moins dans ces localités, toute l'importance qu'il faut attacher à ces concours agricoles et à tout ce qui se rattache à l'Agriculture.

L'on se rappelle les éloges bien mérités que nous faisons l'autre jour à propos de l'Exposition du comté de St. Hyacinthe ; nous ne pouvons que répéter ces éloges et dire qu'ils sont encore plus mérités pour le comté de Bagot qu'ils l'étaient pour ce comté-ci, car il faut bien l'avouer l'exposition à laquelle nous assistions mercredi était supérieure à celle à laquelle nous assistions mardi de la semaine dernière. Nous devons cet aveu à la justice, nous le devons aussi à la noble émulation des habitants du comté de Bagot.

Nous avons consulté plusieurs personnes compétentes en cette matière comme en bien d'autres et toutes n'ont eu qu'une voix pour nous dire "cette exposition dépasse réellement tout ce que l'on pouvait espérer dans les circonstances." Entrons dans quelques détails. Chacun des départements des animaux était bien fourni, à part toutefois celui de la race porcine qui ne présentait que très peu de sujets. Mais la supériorité des autres compensait certainement pour ce qui manquait dans celui-ci. Le département des bêtes à cornes,